

Le quorum étant atteint, Mr Le Président, remercie les présents et prononce l'ouverture de l'**Assemblée Générale extraordinaire** suivie de l'**Assemblée générale ordinaire**.

Ordre du jour de l'Assemblée Générale Extraordinaire

- Evolution et modification des statuts de l'association

Ordre du jour de l'Assemblée Générale

- Présentation du rapport d'activité 2016 ;
- Affaires budgétaires : présentation du rapport financier 2016, vote et quitus aux administrateurs ;
- Vie associative : élection du tiers sortant, vote ;
- Questions diverses, remerciements des partenaires et mot de la Municipalité.

Introduction de M. Noblia.

A la clôture des comptes 2016 en avril dernier, il s'est avéré qu'au regard des interrogations importantes sur le dépassement des seuils fiscaux, le Bureau a décidé de consulter un avocat fiscaliste. Celui-ci devait réaliser un audit afin de savoir s'il était judicieux de réaliser un rescrit fiscal ou si l'Association devait être fiscalisée directement.

L'avocat fiscaliste désigné par le bureau, a accepté de prendre en charge le dossier de l'office de tourisme et s'était engagé à rendre ses conclusions dans les 15 jours.

Parallèlement, élu Député il s'est totalement consacré à son nouveau mandat. Après avoir patienté 4 mois et ne voyant aucun avancement dans ce dossier, le Président a pris la décision de consulter un autre fiscaliste et de faire appel à Maître Lamoureux.

Cette dernière est intervenue dès le mois de septembre afin de procéder à un diagnostic des comptes de l'office de tourisme. Après avoir réalisé l'audit des résultats, il a été décidé de ne pas avoir recours à un rescrit fiscal mais de procéder à la fiscalisation de l'association.

En même temps, l'équipe de l'office de tourisme a défini des clés de répartition cohérentes entre le service public et l'activité commerciale.

Les résultats présentés ont été validés par notre Commissaire aux comptes.

ÉVOLUTION ET MODIFICATION DES STATUTS DE L'ASSOCIATION

La modification des statuts de l'office de tourisme de Cambo les Bains fait suite à :

- La décision de la Mairie de Cambo-les-Bains **de maintenir la compétence tourisme** au niveau communal. En effet, seules, les stations classées de tourisme ou les communes touristiques en passe de devenir station classée peuvent conserver cette compétence dans les conditions mentionnées dans le code général des collectivités territoriales.

- **La disparition de l'UDOTSI 64.** En effet, Depuis le 1er janvier 2015, la mission de l'UDOTSI 64 est intégrée à l'Agence d'attractivité et de Développement Touristiques Béarn Pays Basque. Le réseau OT 64 avait pour missions d'animer, représenter et accompagner les Offices de Tourisme adhérents dans leur structuration et leurs projets, notamment dans le cadre de la mise en application de la loi NOTRe.

Ainsi plusieurs articles ont été modifiés :

✓ **Article 1**

« Sous le titre : OFFICE DE TOURISME de CAMBO-LES-BAINS, il est constitué une association régie par la loi 1901 affiliée à l'Union Départementale des Pyrénées Atlantiques et à la Fédération Nationale des Offices de Tourisme et Syndicats d'Initiative.

Son action s'étend sur le territoire composé par la commune de CAMBO LES BAINS et celles de HALSOU, ITXASSOU, LOUHOSSOA, SOURAIDE, LARRESSORE, et toute autre commune souhaitant déléguer sa compétence tourisme à l'Office de Tourisme, ceci en conformité avec l'Article 10 de la Loi n° 92-1341 du 23 Décembre 1992. »

Est modifié comme suit

« Sous le titre : OFFICE DE TOURISME de CAMBO-LES-BAINS, il est constitué une association régie par la loi 1901 affiliée à la Mission des Offices de Tourisme de Nouvelle Aquitaine et à la Fédération Nationale des Offices de Tourisme de France.

✓ **Article 4**

En vertu de la loi n° 2016-1888 du 28 décembre 2016, son action s'étend sur la commune de CAMBO LES BAINS. »

« L'Office de Tourisme se compose :

- de membres actifs,
- de membres de droit : délégués des communes apportant une contribution financière à l'Office de Tourisme et représentants de La Villa ARNAGA et de l'Etablissement THERMAL,
- de membres d'honneur désignés par l'Assemblée Générale. »

Est modifié comme suit

« L'Office de Tourisme se compose :

- de membres actifs,
- de membres de droit : délégués de la Mairie de Cambo les Bains et représentants de La Villa ARNAGA et de l'Etablissement THERMAL,
- de membres d'honneur désignés par l'Assemblée Générale.»

✓ **Article 6**

La phrase « Il peut aussi demander aux collectivités d'être représentées par l'un de ses membres » **est supprimée.**

✓ **Article 8**

Suppression des mentions à l'Union Départementale suivantes :

« Le Président de l'Union Départementale peut être appelé à participer aux travaux de l'Assemblée. »

« L'Association doit adresser chaque année, dans les deux mois qui suivent son Assemblée Générale, un rapport à son Union Départementale indiquant la composition du Conseil d'Administration et toute indication nécessaire sur son fonctionnement et son financement. »

✓ **Article 12**

« L'Association est administrée par un Conseil d'Administration de 28 membres issus des catégories de membres précisées à l'Article 4, soit :

1) Dix-huit membres actifs élus pour 3 ans, et renouvelables par tiers chaque année à bulletin secret ; toutes les candidatures doivent être confirmées par écrit au moins 8 jours à l'avance. Cette formalité ne concerne pas les membres sortants. »

Est modifié comme suit

« L'Association est administrée par un Conseil d'Administration de 21 membres issus des catégories de membres précisées à l'Article 4, soit :

1) Seize membres actifs élus pour 3 ans, et renouvelables par tiers chaque année à bulletin secret ; toutes les candidatures doivent être confirmées par écrit au moins 8 jours à l'avance. Cette formalité ne concerne pas les membres sortants. »

✓ **Article 12 (Suite)**

2) Neuf membres de droit, dont :

- deux délégués pour la commune de Cambo-les-Bains,
- cinq délégués pour les autres communes contribuant au financement de l'Office de Tourisme,
- un représentant désigné pour représenter pour la Villa ARNAGA,
- un représentant désigné pour représenter l'Etablissement THERMAL.

Est modifié comme suit

2) Quatre membres de droit, dont :

- deux délégués pour la commune de Cambo-les-Bains,
- un représentant désigné pour représenter la Villa ARNAGA,
- un représentant désigné pour représenter l'établissement thermal.

✓ **Article 12 (Suite)**

Les membres de droit délégués des communes sont désignés pour toute la durée de leur mandat communal en cours, sauf si la collectivité municipale concernée décide de leur remplacement par délibération.

3) Un membre d'honneur : M. le Maire de Cambo-les-Bains.

Est modifié comme suit

Les membres de droit délégués de la commune de Cambo les Bains sont désignés pour toute la durée de leur mandat communal en cours, sauf si la collectivité municipale décide de leur remplacement par délibération.

3) Un membre d'honneur : M. ou Mme le Maire de Cambo-les-Bains.

✓ **Article 21**

« ... une Assemblée Générale sera convoquée à la diligence du Président de l'Union Départementale afin de procéder à l'élection d'un nouveau conseil. »

Est modifié comme suit

« ... une Assemblée Générale sera convoquée à la diligence du Maire de la Commune de Cambo les Bains afin de procéder à l'élection d'un nouveau conseil. »

✓ **Article 23**

La phrase

« L'Assemblée Générale Extraordinaire appelée à prononcer la dissolution ne peut valablement se tenir qu'en présence du Président de l'Union Départementale ou de son délégué, dûment appelé. »

Est supprimée.

✓ **Article 24**

« Elle attribue l'actif net à une ou plusieurs associations de tourisme d'intérêt local, régional ou national. »

Est modifié comme suit

« Elle attribue l'actif net à une ou plusieurs structures de tourisme d'intérêt local et/ou régional. »

Assemblée générale extraordinaire votée à l'unanimité.

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2016

RÉTROSPECTIVE 2016

Janvier > octobre 2016 : Travail collaboratif avec les OT du Pays Basque.

Mars 2016 : 3^{ème} prix Départemental SIRTACUI dans la catégorie + 350 fiches gérées.

Mars 2016 : Certification de l'office de tourisme organisme de classement des meublés saisonniers.

Avril 2016 : Opération « le Pays Basque à Paris » collaborative avec le Comité Départemental du Tourisme.

Mai 2016 : Création d'un poste ½ temps à la comptabilité et d'un poste accueil (CAE).

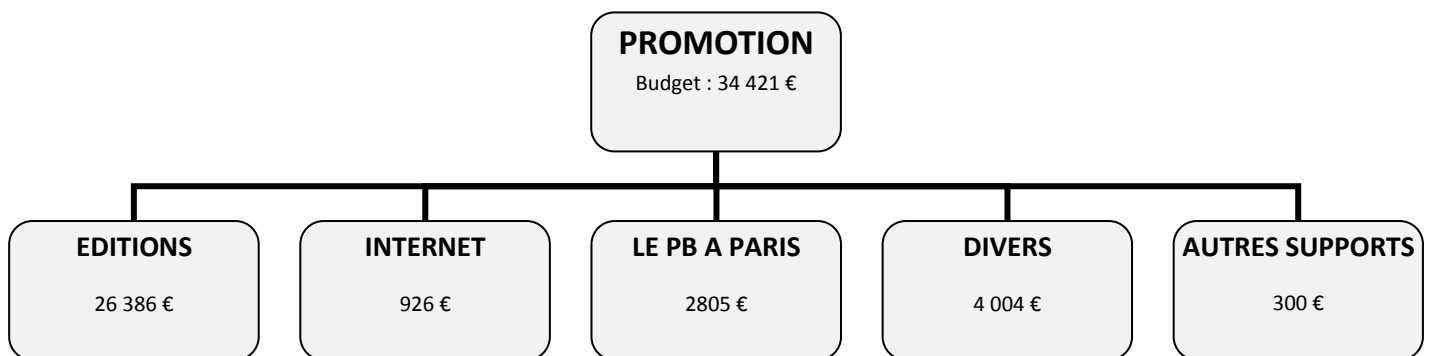
Juin 2016 : Lancement de la régie publicitaire internalisée du plan de ville.

Août 2016 : Pic de fréquentation au guichet : 16 019 personnes accueillies.

Décembre 2016 : La Mairie décide de conserver l'exercice de la compétence « promotion du tourisme, dont la création d'offices de tourisme ».

PROMOTION DU TERRITOIRE

Le budget promotion représente 34 421 €



EDITIONS

- ✓ Les éditions de l'office de tourisme : Guide Hébergements (10 000 exemplaires – 1 an) + Carnet d'adresses (2 000 exemplaires – 1 an) + Guide Découvertes (15 000 exemplaires – 1 an) + Plan de ville (40 000 exemplaires – 2 ans)
- ✓ Les brochures mutualisées avec les offices de tourisme d'Espelette et d'Arcangues et la Communauté de Communes Errobi : La carte de nos trésors + Le Errobi festif

SITES INTERNET

- ✓ Prix des domaines et de la maintenance des 3 sites internet : www.cambolesbains.com – www.cambolesbains-reservation.com – www.monpaysbasque.com

Les chiffres de 2016 : 158 656 visites – 125 476 visiteurs uniques – 1 007 135 pages vues sur l'ensemble des supports internet.

En 2018, il n'existera plus qu'un seul site Internet : www.cambolesbains.com

LE PAYS BASQUE A PARIS

- ✓ Workshop pro + Opération grand public à Paris. Le CDT nous a facturé l'opération 2059€, budget établi en fonction du nombre de lits marchands sur le territoire. Les frais de déplacement des deux personnes présentes à Paris pendant 4 jours se sont élevés à 746€.

DIVERS

- ✓ BROCHURE CHAINE THERMALE DU SOLEIL : 1 704 € + EL DIARIO VASCO : 275 € (mutualisation avec la Villa Arnaga) + NEGOCOM : 119 € + CRÉATION DE KAKEMONOS : 1704 € + JEUX CONCOURS : 202 €

AUTRES SUPPORTS

- ✓ Présence et actions sur les réseaux sociaux : Calaméo (7 300 vues / 112 087 pages consultées) + Facebook (1126 fans / 88 953 portée organique des publications hors promotion / 158 890 personnes atteintes par la publication boostée de la FGB 2016) + Instagram (1372 abonnés / 43 000 portée organique des publications).

ACCUEIL DES VISITEURS

- ✓ 62 307 personnes accueillies au guichet et 3 551 personnes renseignées aux Thermes lors du pot de bienvenue hebdomadaire.
Age : 73% ont plus de 50 ans.
Type de groupes : 72% viennent seuls, 20 % en couple et 8% en famille.
Origine géographique : 96% proviennent de France et 4 % de l'étranger.
Parmi les 96% de français : 18% de Nouvelle aquitaine / 12% des Pays de la Loire / 11 % de l'Île de France / 10 % d'Occitanie et 9% de Bretagne
Parmi la clientèle étrangère : 36% proviennent d'Espagne et 17% de Belgique.
- ✓ 12 860 demandes téléphoniques dont 2 169 demandes d'envoi de brochures touristiques par courrier - demandes de documentation : 83,1% Curistes - 15,4 % Vacanciers
- ✓ 7 755 courriers envoyés dont 3 372 envois de brochures touristiques : · 88,9% Hébergements · 61,4 % Plan de ville · 23,9 % Découverte - Budget frais postaux 2016 : 14 465 €
- ✓ 1 153 courriels de demande d'information
- ✓ 311 jours d'ouverture au public. Le classement en Catégorie 1 exige 305 jours par an.
- ✓ Trois espaces distincts :
 1. Un espace accueil
 2. Un espace boutique / Billetterie : 14 183.68 € HT de recettes Boutique – 981.97 € HT de recettes Services – 76 866.30 € TTC de recettes Billetterie dont 6 844.58 € HT de commissions.
 3. Un espace numérique et documentation : 1 126 connexions pour une durée totale de 219h avec 81% de français et 19% d'étrangers.

Les types de demandes

- ✓ Top 6 des demandes
 1. 41% visites et patrimoine
 2. 17% animations
 3. 16% Informations pratiques
 4. 8% activités de plein air

5. 6% Billetteries
6. 5% gastronomie

Plus de 16 000 brochures diffusées au guichet de l'office de tourisme

- ✓ Top 3 des demandes
 1. 9 540 guides découverte
 2. 7 500 guides hébergement
 3. 5 280 cartes touristiques 64

Le temps de travail dédié à l'accueil a augmenté de 24% entre 2014 et 2016.

ANIMATION DE LA STATION

LA FETE DU GATEAU BASQUE

- ✓ Fréquentation estimée à 17 500 visiteurs.
- ✓ 118 exposants (69 artisans d'art + 48 métiers de bouche)
- ✓ 1 000 affiches et 15 000 tracts diffusés
- ✓ 1 conférence de presse à Donostia
- ✓ Dossier de presse diffusé auprès des contacts de l'Aadt 64 (CDT 64)
- ✓ 71 791 visites sur le site internet dédié
- ✓ Campagne payante Facebook (300€) : 158 690 personnes atteintes
- ✓ Campagne Sud-Ouest
- ✓ Partenariat France bleu
- ✓ Achat d'espaces sur les écrans d'accueil des offices de tourisme de Mont de Marsan, Dax, Bayonne, Saint Jean de Luz et Hendaye.

AUTRES ACTIONS DE L'OT

- ✓ 6 concerts organisés : 5 payants – Recettes OT 2016 : 1 457 € HT et un concert offert en partenariat avec Arraga pour un coût net de taxe de 550 €. La marge Office de Tourisme dégagée sur l'ensemble des concerts en 2016 est de 907 €.
- ✓ La journée Chiquito organisée en partenariat avec la Kanboarrak : Régie publicitaire OT : 480 € nets de taxes. Achats OT 2016 : 826 € nets de taxe. Coût OT 2016 : 346 €.

La marge de l'office de tourisme 2016, sur l'ensemble des animations s'élève à 311 €.

VALORISATION DE L'ÉCONOMIE LOCALE

L'OT de Cambo les Bains est un acteur clé et central pour le territoire.

Il dispose d'une boutique et d'un service de billetterie à l'accueil. Ces services sont mis à disposition de différentes associations et entreprises du territoire afin de commercialiser leurs produits. L'OT de Cambo les Bains perçoit une commission sur le chiffre d'affaires généré.

- ✓ 95 461,89 € TTC de chiffre d'affaires généré au guichet dont 76 866 € en Billetterie.
- ✓ 68 853 € TTC reversés Chiffre d'affaires billetterie : Marge HT de l'OT : 6 844 €.

ZOOM SUR LA BOUTIQUE	ZOOM SUR LA BILLETTERIE
<p>11 833 € TTC produits boutique : Produits dérivés, papeterie, textile, bijoux, etc. 5 441 € TTC librairie TOP 5 DES VENTES</p> <ul style="list-style-type: none"> · Guide de randonnée · Fiche randonnée · Peluche Agneau 25 cm. · Peluche Agneau 22 cm. · Livre Recettes du Pays Basque <p>19,03 € TTC le panier moyen 5016 opérations (nombre de tickets).</p>	<p>68 853 € TTC reversés sur 76 866 € Chiffre d'affaires > Marge HT de l'OT : 6 844 € 4 626 Billets vendus pour les manifestations locales > CA TTC 49 766 € / 44 336 € TTC reversés TOP 6 DES VENTES</p> <ul style="list-style-type: none"> · Excursion Basque Bondissant Donostia · Repas Basque FGB 2016 · Randonnée Sur les Traces des Vautours · Excursion Olibondo Bilbao · Concert chœurs d'hommes FGB 2016 · Festival d'Otxote

- **Accueil sur mesure**

ZOOM SUR LES GROUPES ET LES WE GOURMANDS	ZOOM SUR LA CENTRALE RESERVATION
<p>12 groupes accueillis 444 participants 2 journées groupe prédéfinie > Découverte des trésors de Cambo-les-Bains, > Rencontres de caractère. ou possibilité de journée « à la carte » selon les préférences des groupes. 12 167 € de chiffre d'affaires dont 10 300 € reversés à nos partenaires Marge HT de l'Office de Tourisme : 1 555,58 € HT 100% satisfaction 100% des groupes recommanderaient leur journée</p> <p>6 WE FGB 2016 CA GÉNÉRAL : 1 226 € Marge HT de l'Office de Tourisme : 186 € HT</p>	<p>36 biens commercialisés par le biais de notre centrale de réservation 173 assurances vendues 305 534,72 € TTC de chiffre d'affaires dont 253 761 € reversés à nos partenaires Marge HT de l'Office de Tourisme : 38 791,78 € HT 5857 nuitées générées pour 573 contrats individuels à Cambo les Bains</p>

Mr le Président propose un tour de table :

- **Mr Pascal Boisroux – Directeur de l'établissement thermal de Cambo les Bains.**

Les Thermes ont enregistré une hausse de 3.5% de fréquentation, qui correspond à 15 405 curistes accueillis en 2017 et 277 000 nuitées générées. C'est une dynamique encourageante ; Les Thermes sont un levier économique important pour Cambo-les-Bains et pour le territoire. Le principal objectif est désormais d'accroître le taux de

fidélité alors que 120 curistes n'ont pu accéder à leur demande de cure à Cambo-les-Bains.

- **Mme Béatrice Labat – Conservatrice de la Villa Arnaga à Cambo-les-Bains.**

La villa suit un développement harmonieux avec 90 000 visiteurs accueillis sur l'année 2017. Cette fréquentation se stabilise depuis six ans, selon une courbe plutôt linéaire. La restauration des jardins a également participé à une hausse de fréquentation.

L'année 2018 va être « riche » : La villa Arnaga célèbre le 150^{ème} anniversaire de la naissance d'Edmond Rostand et commémore le 100^{ème} anniversaire de sa disparition.

Les médias nationaux s'intéressent à la Villa Arnaga. Stéphane Bern présentera la Villa dans son émission « Visites privées » dans le courant du mois de mars 2018. Aussi, en octobre, le musée a fait l'objet d'un tournage pour une émission présentée par Jamy Gourmaud début d'année 2018.

La Villa Arnaga vient d'être labellisée Qualité Tourisme, marque créée par le Ministère chargé du Tourisme. Les professionnels affichant cette marque mettent en œuvre une démarche qualité rigoureuse et sont soumis régulièrement à un contrôle indépendant de leurs prestations. Ils offrent une qualité de service pour mieux répondre aux attentes des visiteurs.

Une réflexion reste à mener pour faire venir les visiteurs d'Arnaga vers le centre-ville.

- **Mr Paul Van der Voort, propriétaire de l'hôtel L'Hostellerie du Parc à Cambo-les-Bains.**

Un travail a été entrepris sur les week-ends pour s'assurer du bon remplissage de l'établissement. L'année a été difficile, avec des chiffres en dessous de la moyenne, depuis douze ans, et des échanges permanents avec les clients sur les tarifs appliqués. Il y a de plus en plus de concurrence. Pour exemple en 2006, à Cambo-les-Bains, le parc hébergement se composait de 6 hôtels et 5 chambres d'hôtes. Aujourd'hui, ce sont 5 hôtels et plus de 300 hébergements Airbnb. Plusieurs investissements ont été réalisés notamment sur les normes pour les personnes à mobilité réduite et les normes incendies.

- **Mme Christelle Falcha, représentant pour la résidence Le Mondarrain à Souraide.**

Auparavant cette résidence appartenait au groupe Renouveau. Aujourd'hui les appartements ont été rachetés par les salariés. Il s'agit désormais d'une résidence locative gérée par une copropriété de salariés.

- **Mr Ximun Duhour, représentant de l'Union Commerciale et Artisanale de Cambo-les-Bains.**

Les commerçants restent à Cambo-les-Bains. Pas de locaux commerciaux vides.

Deux opérations sont menées par l'UCAC : le jeu de la carte chance et la quinzaine commerciale. Il s'agit de fidéliser les gens sur la ville, valoriser les savoir-faire ainsi que l'économie locale.

Depuis cette année, un peu plus de 30 commerçants de Cambo-les-Bains font partie de Pays Basque au Cœur : une structure qui réunit 5 Unions Commerciales et Artisanales : Soule, Amikuze – Iholdi – Oztibarre, Garazi-Baigorri et le Pays d'Hasparren et leurs 5 pôles territoriaux référents. Créé en 2007, par et pour les Unions Commerciales et Artisanales, cette association est une initiative unique de synergie sur un territoire. Le rôle de Pays Basque au Cœur : préserver et dynamiser l'économie locale au Pays Basque intérieur ; Défendre le commerce de proximité ;

Lutter contre l'exode économique vers les pôles urbains de la côte basque, Pau et des zones frontalières ; Développer le commerce en Pays Basque Intérieur, son image, sa notoriété, ses initiatives collectives. Mise en place des chèques cadeaux PBAC. Des chèques cadeaux valables chez plus de 300 commerçants, artisans, créateurs, producteurs du Pays Basque Intérieur.

- **Mme Yolande Huguenard, propriétaire de l'agence Orpi à Cambo-les-Bains.**

L'année 2017 s'est bien passée, meilleure que 2016. On constate une baisse en juin et juillet, autant pour les séjours de curistes que pour les séjours de vacances. Septembre et octobre représentent deux bons mois, avec une fréquentation importante.

AFFAIRES BUDGETAIRES

Un travail a été mené pour définir les clefs de répartition entre le service public et l'activité commerciale.

Les clés de répartition ont été calculées grâce au logiciel de gestion du temps en application au sein de la structure. Chaque soir, l'ensemble du personnel de l'Office de Tourisme est tenu de remplir un tableau récapitulant les missions effectuées dans la journée.

Pour certaines missions comme par exemple l'accueil, il a été nécessaire de calculer la répartition Service public/activité commerciale.

Par exemple, pour la mission accueil, il a été déterminé que 10% du temps d'accueil est dédié à l'activité commerciale : vente boutique, inscriptions aux excursions ou aux randonnées accompagnées, billetteries spectacle, etc.... Afin de calculer ce ratio, le nombre d'opérations de caisse a été multiplié par 3 minutes (temps moyen par achat) et le résultat a été ramené à un nombre d'heures.

Code	Poste de travail	Annuel	Pourcentage	Serv. Public	Cial	Nombre d'heures effectives	
						Serv. Public	Cial
ACC	ACCUEIL	4270:30	43,09%	90%	10%	3843:27	427:03
ADM	ADMIN	1800:35	18,17%	50%	50%	900:17	900:17
ANI	ANIMATION	427:15	4,31%	85%	15%	363:09	64:05
ANT	ANT	106:30	1,07%	50%	50%	53:15	53:15
BAK	BACK	32:00	0,32%	50%	50%	16:00	16:00
CAI	CAISSE	27:00	0,27%		100%	0:00	27:00
CIA	COMMERCIAL	1750:30	17,66%		100%	0:00	1750:30
COM	COMMUNICATION	672:45	6,79%	50%	50%	336:22	336:22
EXT	EXTERIEUR	401:45	4,05%	50%	50%	200:52	200:52
FOR	FORMATION	280:20	2,83%	50%	50%	140:10	140:10
THE	THERMES	45:30	0,46%	90%	10%	40:57	4:33
TOU	TOURNEE	48:30	0,49%	0%	100%	0:00	48:30
VG	VISITE GUIDEE	16:00	0,16%	0%	100%	0:00	16:00
ZON	ZONE ROUGE	30:30	0,31%	50%	50%	15:15	15:15
Total		9909:40	100,00%			5909:46	3999:53
						59,64%	40,36%

La clé de répartition générale a donc été définie à 60% service public et à 40% commercial.

Concernant la masse salariale, le ratio de chaque personne de l'équipe a été calculé puis ramené au salaire perçu individuellement afin de pouvoir calculer une clé de répartition spécifique.

Poste de travail	Mirentxu Coscarat			Agnès De Berroa			Maika Errecart			Fabienne Fourcade			Margot Lebbe			Manuela Noton			Margaux Silva			Alexandra Vandroux		
	Total	SP	Cial	Total	SP	Cial	Total	SP	Cial	Total	SP	Cial	Total	SP	Cial	Total	SP	Cial	Total	SP	Cial	Total	SP	Cial
ACCUEIL	879:45	791:46	87:58	383:15	344:55	38:19	710:30	639:27	71:03	153:15	137:55	15:19	818:45	736:52	81:52	343:00	308:42	34:18	948:30	853:39	94:51	33:30	30:09	3:21
ADMIN	22:00	11:00	11:00	23:15	11:37	11:37	199:00	150:00	49:00	148:15	110:00	38:15	18:00	9:00	9:00	437:30	218:45	218:45	67:30	33:45	33:45	885:05	735:05	150:00
ANIMATION	13:15	11:15	1:59	33:00	28:03	4:57	95:30	81:10	14:19	13:45	11:41	2:03	137:45	117:05	20:39	2:30	2:07	0:22	0:00	0:00	0:00	131:30	111:46	19:43
ANT	85:30	68:24	17:06	0:00	0:00	0:00	1:00	0:30	0:30	0:00	0:00	0:00	0:00	0:00	0:00	0:00	0:00	0:00	0:00	0:00	0:00	20:00	20:00	0:00
BACK		0:00	0:00	13:00	6:30	6:30	19:00	9:30	9:30	0:00	0:00	0:00	0:00	0:00	0:00	0:00	0:00	0:00	0:00	0:00	0:00	0:00	0:00	0:00
CAISSE	0:45		0:45	3:15		3:15	2:15		2:15	0:00		0:00	2:45		2:45	18:00		18:00	0:00		0:00	0:00		0:00
COMMERCIAL	249:30		249:30	102:45	20:00	82:45	69:30	34:45	34:45	970:15		970:15	121:00		121:00	2:00		2:00	198:30		198:30	37:00		37:00
COMMUNICATION	70:00	49:00	21:00	0:00	0:00	0:00	210:00	105:00	105:00	117:00	58:30	58:30	56:45	28:22	28:22	48:00	24:00	24:00	31:30	15:45	15:45	139:30	110:00	29:30
EXTERIEUR	83:00	41:30	41:30	1:00	0:30	0:30	78:15	39:07	39:07	27:30	13:45	13:45	42:30	21:15	21:15	0:00	0:00	0:00	41:00	20:30	20:30	119:30	100:00	19:30
FORMATION	67:30	47:15	20:15	31:00	15:30	15:30	66:30	33:15	33:15	43:50	21:55	21:55	7:30	3:45	3:45	9:00	4:30	4:30	0:00	0:00	0:00	64:00	50:00	14:00
THERMES	6:00	5:24	0:36	0:00	0:00	0:00	6:30	5:51	0:39	0:00	0:00	0:00	30:30	27:27	3:03	0:00	0:00	0:00	0:00	0:00	0:00	2:30	2:15	0:15
TOURNEE	6:30		6:30	8:00		8:00	20:00		20:00	0:00		0:00	10:30		10:30	0:00		0:00	3:30		3:30	0:00		0:00
VISITE GUIDE	1:00		1:00	0:00		0:00	0:00		0:00	0:00		0:00	6:00		6:00	0:00		0:00	4:00		4:00	5:00		5:00
ZONE ROUGE	3:00	1:30	1:30	7:00	3:30	3:30	13:30	6:45	6:45	0:00	0:00	0:00	0:00	0:00	0:00	0:00	0:00	0:00	7:00	3:30	3:30	0:00	0:00	0:00
	1487:45	1027:05	460:39	605:30	430:36	174:54	1491:30	1105:21	386:09	1473:50	353:46	1120:03	1252:00	943:47	308:12	860:00	558:04	301:55	1301:30	927:09	374:21	1437:35	1159:15	278:19
	100,00%	69,04%	30,96%	100,00%	71,11%	28,89%	100,00%	74,11%	25,89%	100,00%	24,00%	76,00%	100,00%	75,38%	24,62%	100,00%	64,89%	35,11%	100,00%	71,24%	28,76%	100,00%	80,64%	19,36%

	Total	SP	Cial
TOTAL	257 091 €	168 971 €	88 120 €
Répartition par masse salariale		65,72%	34,28%

Résultats avec reversement de TVA et ventilation en fonction des secteurs

	Secteur Public	Secteur Commercial
Comptes 6 Charges ventilées	240 221,11 €	120 856,26 €
Compte 7 Produits ventilés	250 746,39 €	100 285,47 €
Résultats ventilés	10 525,28 €	-20 570,79 €*
Résultat Général	-10 045,51 €	

* Dont TVA à reverser : 12 102,30 €

- Ci-dessous le rapport financier présenté par Monsieur Souplet, trésorier de l'office de tourisme de Cambo les Bains :

L'exercice 2016 se solde par un résultat négatif de **10 045,51 €** pour un montant total de charges d'exploitation de **357 432 €**.

Les éléments notables sur la gestion de l'année écoulée sont les suivants :

> Suite au dépassement des seuils fiscaux, nous avons dû procéder à la fiscalisation de l'association. Pour ce faire, après avoir travaillé sur des clés de répartition cohérentes, nous avons ventilé l'activité

liée au secteur public et celle liée à l'activité commerciale. Les produits liés à l'activité commerciale sont les ventes boutique (produits et services), la centrale de réservation, la régie publicitaire, les visites de classement et les concerts organisés par l'OT).

> L'activité commerciale présente un déficit de 20 570,79 € et l'activité service public un résultat positif de 10 525,28€.

> Des investissements réalisés à hauteur de 15 351,90€ ont été réalisés dont l'acquisition d'un véhicule de tourisme et du matériel de bureau.

Concernant les recettes d'exploitation, une régie publicitaire liée au plan de ville a été créée. **Les recettes d'exploitation liées à notre activité commerciale sont dorénavant soumises à TVA.** Pour l'année 2016, le montant de la TVA collectée est de 16 735 € et celui de la TVA déductible est de 3 970 €, soit une TVA due de 12 765 €.

Le basculement sous le régime de TVA décidé à la clôture de l'exercice comptable 2016 a fait que nous n'avons pas pu facturer la TVA collectée qu'il nous faut à présent reverser. Celle-ci est alors venue en diminution de notre chiffre d'affaires sur le secteur commercial.

Les charges liées au fonctionnement courant sont maîtrisées et restent quasi stables avec une hausse de 2451 €.

La masse salariale a augmenté de 17% avec l'emploi de deux agents supplémentaires en CAE dont le temps de travail correspond à 1,57 ETP. Ces emplois ont été financés, d'une part, par la mise en place de la régie publicitaire du plan de ville et, d'autre part, par la suppression de certaines charges externalisées. De plus, comme chaque année, les salaires ont augmenté avec l'augmentation de la valeur du point et les coefficients d'ancienneté.

La subvention de la Commune de Cambo est arrêtée par convention à **176 206 €** pour les exercices 2014/2015/2016, afin que l'Office de Tourisme puisse répondre aux exigences d'un Office de Tourisme de Catégorie I.

Les subventions des autres communes, liées par convention avec l'Office de Tourisme de Cambo-les-Bains, s'élèvent à **4 402 €**.

Le cumul des résultats courants et exceptionnels (-10 045,51 €) est porté au débit du compte "Report à nouveau".

Rapport financier du Trésorier voté à l'unanimité.

• Rapport financier du commissaire aux comptes M. SALANNE, représenté par Aurore Laporte. La gestion comptable de l'Office de Tourisme a été auditée et ne présente aucune anomalie.

L'assemblée **donne quitus à l'unanimité aux administrateurs** pour leur gestion de l'année écoulée.

Rapport financier du Commissaire aux comptes voté à l'unanimité.

VIE ASSOCIATIVE

431 adhérents font confiance à l'Office de Tourisme de Cambo les Bains

- 145 commerces et artisans
- 224 hébergements
- 40 prestataires de services (guide Découvertes et loisirs)
- 22 restaurants

Les cotisations représentent 50 079 € en 2016

- Carnet d'adresses : 10 917,75 €
- Hébergements : 33 730 €
- Loisirs et découvertes : 4594 €
- Vitrites : 1637,25 €

Elections du 1/3 sortant

Tiers sortant Laurent SOUPLET Christian ROY Peio ETCHELECU Olivier ROBLOT Jean Pierre GOGNY + Marie Christine Durritxague qui arrête son mandat	Se représentent	Laurent SOUPLET Christian ROY Peio ETCHELECU Olivier ROBLOT Jean Pierre GOGNY
--	-----------------	---

Se présente Madame Olga Augier (Nouvelle candidature).

Vote à l'unanimité.

Monsieur le Président remercie l'assemblée et passe la parole à Monsieur Irastorza Didier, représentant la Mairie de Cambo les Bains.

Il excuse Mme Le Maire de son absence et lui adresse une pensée.

Il tient à remercier les différents acteurs de l'office de tourisme :

- Les membres du bureau pour leur implication dans la vie associative
- Le personnel de l'office de tourisme pour son travail et les formations suivies pour sans cesse s'améliorer
- La directrice, Alexandra Vandroux, qui mène l'équipe et dirige les nouveaux projets.
- Le Président de l'Office de tourisme pour son soutien et son investissement

Monsieur Irastorza revient sur la décision de la Mairie de conserver la compétence tourisme. La réforme territoriale a opéré le transfert de la compétence « tourisme » aux intercommunalités depuis le 1er janvier 2017 en lieu et place des communes membres. Seules, les stations classées de tourisme peuvent, à titre dérogatoire, conserver cette compétence. Le fait de devenir station classée a demandé des moyens et des efforts humains et financiers. Il est probable et envisageable qu'un jour l'office de tourisme de Cambo-les-Bains s'associe au nouvel office de tourisme du Pays Basque. Aujourd'hui la Commune reconnaît les avantages de cette décision comme notamment la taxe de séjour conservée au niveau de la Ville. Celle-ci participe au développement du Tourisme par le biais de la subvention reversée à l'office de tourisme, à l'embellissement de la Ville, au Thermalisme qui représente un réel apport économique pour le département. Pour les 2 années à venir, la taxe de séjour ne progressera pas.

La Mairie a conscience que le stationnement à la Villa Arnaga s'avère difficile, notamment aux mois d'août, septembre et octobre. Une réflexion va être menée et approfondie.

Mr Irastorza aborde le sujet Airbnb et reconnaît l'évasion de taxe. Les pouvoirs publics en ont également conscience.

Il remercie toutes les personnes qui accueillent les curistes et les touristes. L'accueil est une étape importante et essentielle.

Enfin il souligne que l'aire de service de Cambo les Bains a pris son « élan », en palliant à un manque et un besoin d'une clientèle de camping caristes. C'est désormais réalisé depuis juillet 2016.

Monsieur Noblia reprend la parole pour remercier les partenaires et inviter au verre de l'amitié offert par la ferme Agerria de St Martin d'Arberoue.

L'office de tourisme tient à remercier :

L'ensemble de ses adhérents et de ses partenaires commerciaux,

Pour la Fête du Gâteau Basque :

- L'association Eguzkia
- M. Puyodebat
- Les Confitures de Haute Soule
- La Confrérie du Gâteau Basque
- L'hôtel du Trinquet de Cambo les Bains

Pour la journée Chiquito

- Les entreprises Duhalde et Durruty
- Rusticaflor
- La Kanboarrak

Mais aussi :

- La chorale Arraga
- Le chœur Adixkideak
- Le chœur Oldarra
- Le chœur Xaramela
- Le groupe de danse Jeikadi
- La ferme Agerria

Et plus particulièrement les partenaires quotidiens :

- Les Thermes de Cambo les Bains
- La Villa Arnaga
- L'ensemble des élus et des services de la Mairie de Cambo les Bains

La séance est levée à 21h45.

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized, cursive script that appears to be the initials 'J.P.' followed by a horizontal line underneath.